

vives, substantielles, pleines dans leur simplicité d'une onction toute divine. Comment cette Mère qui avait donné au monde le Verbe de Dieu, qui avait revêtu de chair cette Parole unique en qui Dieu se dit à lui-même tout ce qu'il sait, tout ce qu'il pense, aurait-elle eu besoin d'incarner ses pensées dans la multiplicité des mots pour les traduire au dehors; ou comment, après avoir rendu sensible Celui qui est tout amour et toute vérité, n'aurait-elle pas eu le privilège d'exprimer les mystères du même Verbe de la manière la plus apte à les faire aimer? Une mère n'est jamais si éloquente qu'à parler de son fils; jugez de là combien doux, forts et persuasifs devaient être les entretiens de cette divine mère, quand elle disait les vertus, les enseignements et l'amoureuse bonté de Jésus, son fils et son Dieu.

II. — Le discernement des esprits, dans le texte de saint Paul, est le complément de la grâce de prophétie, ou, pour mieux dire, il en est comme un prolongement. « Si tous prophétisent, dit l'Apôtre, et que quelque ignorant ou quelque infidèle entre (dans l'église), il est convaincu par tous et jugé par tous. Les secrets de son cœur sont dévoilés, de sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu, déclarant que Dieu est vraiment en vous » (1). Ainsi, le discernement des esprits est, dans son plus haut degré, une lumière surnaturelle qui fait pénétrer jusqu'aux derniers replis des cœurs pour en connaître les pensées les plus secrètes. Nous savons par l'histoire des Saints que plusieurs ont possédé ce privilège dans une me-

(1) I Cor., XIV, 24, 25.

sure admirable. Suivant une signification plus large, le discernement est comme un instinct dû non pas à la nature, mais au Saint-Esprit; instinct en vertu duquel on distingue en soi-même ou dans les autres de quel esprit, c'est-à-dire, de quel principe procèdent les mouvements de l'âme et les impressions qui s'y produisent.

Or, à ce double point de vue, la sainte Vierge eut de la manière la plus éminente après Notre Seigneur ce discernement des esprits. Elle l'eut pour sonder plus d'une fois les secrets des cœurs. L'Évangile, il est vrai, ne nous signale aucun fait d'où nous pourrions l'inférer. Mais, quand je vois non seulement de saints directeurs des âmes, comme saint Philippe de Néri, par exemple, mais des vierges chargées de conduire à la perfection d'autres vierges, comme sainte Marie-Madeleine de Pazzi, lire au fond des consciences et les fautes et les pensées les plus secrètes, je ne peux me persuader que la Mère universelle des hommes, la Coopératrice du Sauveur, n'ait pas obtenu de son fils une grâce semblable.

Encore moins admettrais-je qu'elle ait été privée de ces illuminations du divin Esprit qui révèlent la nature, l'origine, et la tendance des mouvements de l'âme, ou même des phénomènes extraordinaires ayant pour cause ou les bons ou les mauvais esprits. Pareille privation serait incompatible avec la science ineffable des choses divines que nous avons admirée dans cette Vierge bénie.

Certes, elle n'avait pas besoin de ces lumières pour distinguer en elle-même les affections saintes des inspirations mauvaises, puisqu'elle ne sentit jamais aucun attrait pour le mal. Mais cela même, il fallait qu'elle

le sût de science certaine, et c'est à quoi lui servait cette grâce du discernement. N'eut-elle pas la pleine conscience du mystère opéré dans ses chastes entrailles; ne reconnut-elle pas avec une absolue certitude que le messenger céleste qui lui annonçait tant de merveilles était un ange de lumière, l'envoyé de Dieu? Encore qu'elle ne pût, comme nous, être tentée par le dedans, il n'est pas certain que le démon qui avait trompé Ève innocente, et qui s'attaqua même au Sauveur, n'essaya jamais sur elle aucune séduction. S'il eut cette audace, du premier abord il fut reconnu, comme le furent toujours les Anges de Dieu.

Et la connaissance qu'elle avait pour elle-même, il fallait qu'elle l'eût aussi pour les autres. Soit que je la considère au temple, parmi les filles de Juda consacrées au service des autels, soit que je la regarde au milieu des premiers chrétiens, dans l'Église naissante, il est impossible que mille occasions ne se soient offertes de consoler, de soutenir et d'éclairer des âmes. Ni sa charité ne lui permettait de se soustraire à cet office, ni Dieu ne pouvait lui manquer pour le remplir en toute perfection. Imaginez-vous la Mère de Dieu donnant un conseil ou nuisible ou même inutile? Or, ce qu'il répugne de penser, elle aurait pu le faire, si vous lui refusez cette grâce du discernement.

III. — Au troisième groupe appartiennent enfin deux autres dons, qui, comme les deux derniers, se complètent l'un l'autre : le don de parler diverses langues, et celui de les interpréter. Nous savons par saint Paul que le premier était distinct et souvent même séparé du second. C'est la raison pour laquelle cet

apôtre met la simple *glossolie* bien au-dessous de la prophétie (1). Du reste, il suppose aussi que ces deux grâces se trouvaient parfois réunies ensemble dans un seul et même sujet, quand il ajoute : « Que celui qui parle une langue, demande le don de l'interpréter », et par conséquent de comprendre le premier ce qu'il doit expliquer aux autres (2). C'est bien avec cette perfection que les Apôtres possédèrent le don des langues, eux qui devaient annoncer l'Évangile à tant de peuples, différant non seulement de mœurs et de climat, mais de langage.

Il est absolument, possible qu'ils aient dû, par une étude personnelle, apprendre la langue des hommes auxquels ils devaient porter la parole du salut; absolument possible aussi qu'ils aient enseigné par le ministère des interprètes. Mais je ne peux me résoudre à penser que Dieu, si libéral en tout ce qui pouvait faire d'eux les dignes ministres de ses desseins de miséricorde, ait en cela tout seul été parcimonieux, jusqu'à leur refuser l'une des grâces les plus nécessaires à l'honneur de leur apostolat (3). Et certes, de quel droit leur refuserons-nous ce que les Pères et les Docteurs, dans leurs discours et leurs commen-

(2) I Cor., xiv, 1-5, 23-25.

(2) *Ibid.*, 13.

(3) S. Thom., 2-2, q., 176, a. 1. Le saint docteur montre, au même endroit, que cette grâce n'est pas incompatible avec le parler sans élégance et presque barbare, dans lequel les Apôtres ont annoncé la bonne nouvelle aux nations. Dieu ne les envoyait pas pour flatter les délicats de la terre. Il suffisait qu'ils pussent être compris « avec cette locution rude, avec cette phrase qui sentait l'étranger. » (Bossuet, *Panég. de S. Paul*, 1^{er} point). Une vertu céleste suppléait à la rudesse de leur langage. Ainsi, dit saint Thomas, reçurent-ils le don de sagesse et de science, mais dans la mesure qui convenait à leur mission; sagesse et science dans les choses de Dieu, qui pouvait s'allier en eux à beaucoup d'ignorance dans les connaissances purement humaines. (*Ibid.*, ad. 1.

taires sur la Pentecôte, leur ont constamment attribué?

Marie, sans doute, n'avait pas pour mission de prêcher l'Évangile dans des régions lointaines. Peut-être même n'a-t-elle jamais quitté la Judée, si ce n'est pour s'enfuir en Égypte, où, trouvant une foule de compatriotes, il lui importait assez peu d'entendre et de parler la langue du pays. Mais, plus tard, après le jour béni de la Pentecôte, quand des hommes de toute race, et surtout de toute langue, commencèrent à se presser dans l'Église, dès lors le don de parler diverses langues, et celui de les comprendre, lui devinrent comme nécessaires en fait comme en droit. Car ces nouveaux disciples du Christ venaient nombreux à Jérusalem; et comment n'auraient-ils pas souhaité plus que toutes choses vénérer la Mère du Sauveur, et puiser auprès d'elle des consolations et des encouragements à marcher sur les traces de son fils? Qu'on relise dans les Actes le concours qui se faisait au jour de la Pentecôte, et l'on sera persuadé que Notre Seigneur aurait trompé l'attente générale, en déniaut à sa mère la double grâce faite à tant d'autres.

Aurions-nous le même cœur à lui dire la Salutation angélique, si nous pouvions douter qu'elle nous entende et comprenne aujourd'hui, quand nous la prions dans notre idiome natif? Ainsi, me semble-t-il, ces chrétiens des premiers jours, ceux-là du moins qui ignoraient la langue de la Judée, l'auraient saluée moins dévotement, s'ils n'avaient pu se faire entendre d'elle. Et Notre Seigneur n'aurait pas moins trompé les désirs de cette bienheureuse mère, en l'obligeant à rester muette en présence de ses fils. Pour moi, si j'avais eu le bonheur de paraître devant elle, il me

semble que rien ne m'aurait été si doux que d'entendre une parole de sa bouche; et si quelque interprète avait voulu s'interposer entre elle et moi, j'aurais dit à ma mère, et de toute l'ardeur de mon âme (1) : « Je vous en conjure, montrez-moi votre visage, et que votre voix se fasse entendre à mon oreille : car votre voix est si douce, et si beau votre visage »!

Donc, n'hésitons pas à saluer en Marie la primauté des grâces gratuitement données, comme nous avons affirmé d'elle la prééminence des grâces justifiantes et sanctifiantes (2). Le privilège qu'elle a d'être la Mère du Dieu incarné, c'est-à-dire, de Celui qui est la source de tout don surnaturel, exigeait qu'elle fût après son fils la première en tout. Si, pendant sa vie mortelle, elle n'eut pas *toujours l'usage universel* de ces grâces, comme l'enseigne saint Thomas d'Aquin, et comme nous l'avons fait remarquer avec lui, la cause n'en est pas à chercher dans je ne sais quel défaut de libéralité du Christ envers sa mère, mais uniquement dans les sages dispositions de la

(1) Cant., II, 14.

(2) Gerson a reconnu le don des langues à la bienheureuse Vierge. Elle avait dû le recevoir au Cénacle, quand le Saint Esprit descendit sur elle, au milieu des Apôtres (Opp., t. III, Serm. 1 de Spiritu S., 1245, sq.). D'autres, comme saint Bernardin de Sienne, estiment qu'elle le possédait, au moins à partir de sa maternité. C'est pourquoi le saint admire que l'Évangile ne nous rapporte aucune parole adressée par elle aux Mages : « Puisque la Vierge bénie pouvait alors comprendre et parler toutes les langues, étant pleine de science après la conception du Fils de Dieu, il serait étonnant que cette très pieuse Mère n'eût pas poussé la condescendance envers des fils si fidèles et si dévoués, jusqu'à leur dire quelques douces paroles. » Serm. de Christ. Dom., a. 3, c. 3. Opp., IV, p. 17. Il y en a qui voient dans son séjour en Égypte une nécessité pour elle d'avoir eu cette même grâce, comme si elle n'y eût pas rencontré une communauté très nombreuse de fils d'Israël. Peut-être trouvera-t-on qu'il y a là quelque chose qui sent l'exagération autant que la piété.

Providence, acceptées et voulues par la mère aussi bien que par son fils.

Ne craignez pas que Marie cesse d'être la Vierge *puissante*, parce que sa grâce des miracles ne se manifeste pas à l'encontre des divins conseils. Elle ne cessera pas non plus d'être en toute vérité le *siège de la divine sagesse*, parce que cette humble et modeste Fille de Dieu n'a pas pris rang, comme quelques-uns l'ont imaginé, parmi les juges de la foi, ni présidé le premier des conciles, au-dessus des Apôtres et du Prince des Apôtres (1). Elle a son manteau de Mère et de Reine, qui suffit éternellement pour sa gloire.

(1) Théoph. Raynaud a dit de cette pieuse invention : « Haec insulitas ne refelli quidem debet ». *Diptych. Marian.* P. 1, p. 10, n. 18. D'autant plus qu'à l'époque du Concile de Jérusalem la bienheureuse Vierge avait probablement déjà quitté la terre pour le ciel.

Je crois devoir transcrire un remarquable passage par où le bienheureux Albert le Grand termine ses *Questions* sur « les grâces communes et spéciales » de la Mère de Dieu. Il peut nous aider à mieux concevoir le degré de certitude qui convient à nos considérations sur les mêmes privilèges.

« Ad auctoritates quae oppositae sunt ad carnalem Assumptionem Virginis Mariae, respondemus quod quatuor sunt genera supponibilium. Primum est quod ex sacra Scriptura ita expresse est determinatum, quod nec dubitatio nec opinio potest esse circa contrarium. De hoc dicit Damascenus : Omnia quae tradita sunt per Legem, per Prophetas, per Apostolos et Evangelistas, suscipimus et veneramur et cognoscimus, nihil ultra requirentes. Alterum genus, per oppositum ad hoc, est quod est omnino incertum et quantum ad sententiam et auctoritatem, et hoc est simpliciter apocryphum; vel est incertum quantum ad sententiam, et hoc est apocryphum *secundum quid*, et illud ponitur dubium.

« Inter haec duo sunt duo media. Tertium igitur et primum medium est, quando aliquid non est determinatum ex Scriptura, nec per rationem necessariam potest probari, nec etiam patet ex evidentia sui, sed ex consequentiis Scripturarum et apparentiis rationum potest et ipsum et suum oppositum aequaliter videri et persuaderi; et hoc proprie potest vocari opinabile, ut sunt quaedam opiniones Sanctorum, ut est illa, utrum omnia simul sunt creata, et ista, utrum Angeli sunt in gratuitis creata, et similia. Quartum genus et secundum medium est, quod quidem in Scriptura Biblicae non est expresse determinatum, nec ex evidentia sui manifestum, tamen ex consequentia Scripturae et apparentia rationum ita est probabile, quod nulla Scriptura et nulla ratio habet aliud opponere in contrarium, et *illud est pie credendum*. Unde primum est expresse determinatum, secundum est pie credendum, tertium opinatum, quartum apocryphum. » C'est aux *pie credenda* que le bienheureux Albert rapporte l'Assomption corporelle de Marie. Quaest. super *Missus est*, q. 132. Opp. T. xx, p. 89.

LIVRE VIII